



l'AVJ

CHARTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES



Je comprends que les règles (au verso) ont été établies pour ma propre sécurité et par respect envers les utilisateurs et utilisatrices.

Si je quitte le rayon de surveillance, je ne suis plus sous la responsabilité de l'ASIVJ.

Mes parents ou responsables légaux/légaux restent garant·es de mon comportement à bord des **bus scolaires, des bus de ligne et des trains lors de mes trajets quotidiens comme lors de sorties ou de camps.**

En cas de non-respect de la présente charte ou d'abus, le personnel des entreprises de transport le signale à l'ASIVJ, qui informe mes parents ou responsables légaux/légaux.

les CFF & Travys

Je comprends que je peux alors faire l'objet de sanction comme le retrait temporairement ou définitif de mon PASS ou de mon SWISSPASS.

date

Prénom et nom

classe



signature de son/ sa représentant·e légal·e

signature de l'enfant



LES RÈGLES

Quand je prends le train ou le bus (bus scolaire, bus de ligne, bus spécial lors d'une sortie de classe ou d'un camp), je m'engage à :



attendre le bus ou le train dans le calme en respectant le marquage au sol



être en possession de mon **PASS** de bus (degrés 1P à 6P) ou de mon **SWISSPASS** (degrés 7P à 11S)



être à l'arrêt du bus ou à la gare **3 à 5 minutes avant** l'heure de départ



m'asseoir dès mon entrée à bord et m'attacher si le bus dispose de ceintures (degrés 1P à 6P)



rester assis·e durant tout le trajet et attendre l'arrêt complet pour descendre (degrés 1P à 6P)



ne jamais traverser les voies en dehors des accès officiels et attendre que les barrières soient levées



respecter les installations et ne toucher aucun fil électrique

écouter les conducteurs & conductrices ainsi que les patrouilleurs & patrouilleuses scolaires et suivre leurs instructions

tolérés dans certains bus de lignes et trains

interdits à bord des bus et trains et aux arrêts :

